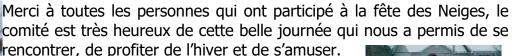


MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE INFO-MUNI

AVRIL 2023

FÊTE DES NEIGES



Les chiens de traîneaux sont toujours très populaires (*merci Marie-Christine d'Élevage Mysticwolf*), tout comme les contes hivernaux (*merci Annick de la bibliothèque*), l'animation de

l'Escouade Kionata et la tire sur neige (merci Sylvain).

Enfin **merci aux bénévoles** : Jonathan, Maygan, Kévin, Marie-Christine, Virginie, Élisabeth, Annick, Sylvain et Patricia.







Message de l'Escouade Kionata

FÉLICITATIONS AUX CITOYENS ET AU COMITÉ DES LOISIRS MARTINVILLE!

Suite à la tenue des événements des Plaisirs d'hiver de février les citoyens de Martinville ont cumulé 75 points de participation au Rallye régional animé par l'escouade d'animation du Camp Kionata et **ils ont triomphé**! Bravoooooooo!

Voici les membres du comité loisir de Martinville lors de la remise de leur certificat honorifique!



Sur la photo : Patricia Gardner, Marie-Christine Chartier Maygan Auger et Virginie Paul du comité. **Membres du comité absents de la photo** : Jonathan Henri et Kévin Sarto Cloutier.

À gauche, Marie-Claude Roulez (responsable de l'escouade Kionata de la MRC de Coaticook).

CINÉMA au centre communautaire

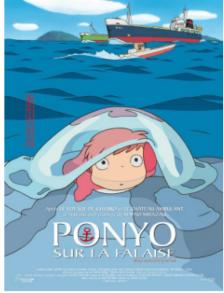
Vendredi 21 avril 2023 à 19h

*Le centre sera ouvert dès 18 h pour profiter des jeux sur place.

Pour souligner le <u>Jour de la Terre</u>, qui est le lendemain, nous vous proposons une soirée cinéma sur le thème de la protection de l'environnement.

Il sera possible de <u>voter pour le film que vous souhaitez</u> visionner sur la page Facebook_ <u>Martinville mon village</u> environ 2 semaines avant la projection!







VENTE DE GARAGE

Samedi 27 mai 2023 de 10 h à 16 h

Pour une 2^e année, nous invitons les citoyens à profiter de la vente de garage du village!

Que ce soit devant votre maison ou ensemble au centre communautaire, tous sont invités à participer.

Le comité de loisirs s'occupera de la promotion afin d'attirer les gens à venir à notre vente et c'est pourquoi un montant de 10 \$ est demandé. 🚳

Vous pouvez vous inscrire et remettre votre 10 \$ auprès de la municipalité pour le Comité de

loisirs. Plus de détails suivront!



JOURNÉE MONDIALE DE LA TERRE

SAMEDI 22 AVRIL 2023



Cet évènement a été célébré pour la première fois le 22 avril 1970. le Jour de la Terre est aujourd'hui reconnu comme l'événement environnemental populaire le plus important au monde.

Le fondateur de cet événement est le sénateur américain **Gaylord Nelson**. Il encouragea les étudiants à mettre sur pied des projets de sensibilisation à l'environnement dans leurs communautés. Aujourd'hui, le Jour de la Terre est célébré à travers le monde, par plus de 500 millions de personnes dans 184 pays.

Notre planète en danger

Le 30 mars 2005, l'Unesco publiait la première évaluation des écosystèmes pour le millénaire, un rapport accablant sur l'impact de l'homme sur la planète. Au cours des dernières années, les activités humaines ont modifié les écosystèmes pour satisfaire une demande croissante de nourriture, d'eau douce, de bois, de fibre et d'énergie... une dégradation irréversible aux conséquences désastreuses puisque le bien-être de l'homme est menacé d'ici à quarante ans.

2023. Le compteur tourne et les choses bougent très (trop) lentement, les effets dévastateurs des changements climatiques se font de plus en plus sentir, les migrants économiques chassés de leurs terres par la misère et la famine nous rappellent au quotidien l'urgence de la situation. Alors, on fait quoi ?

Les citoyens de la municipalité de Martinville sont invités à faire des gestes pour l'environnement en cette journée!

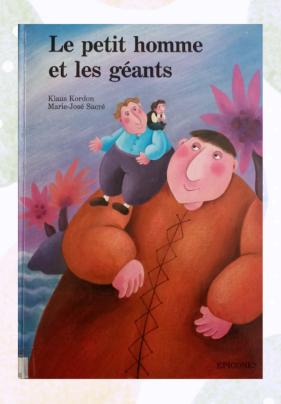
- Faire le nettoyage du fossé au tour de leur propriété
- Faire une journée sans voiture
- · Faire une journée sans ordinateur et/ou télévision
- On réduit, on réutilise, on recycle et on composte, mais on ne jette pas.
- Et toutes autres actions bénéfiques à laquelle vous pouvez penser pour protéger la planète.

Chaque petit geste compte pour protéger notre planète!

Merci!!!

8 avril à 10hrs

Tous les 2e samedi du mois à 10hrs





Heure du conte

Ce mois-ci:

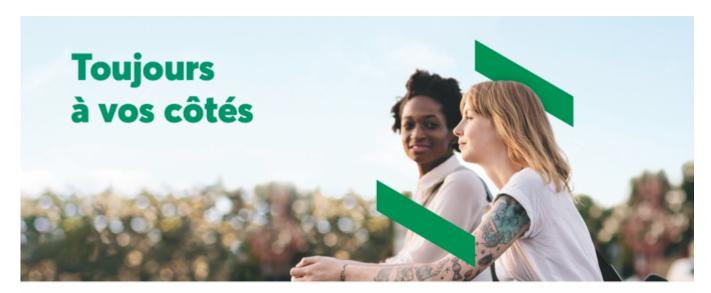
Un livre géant!

"Le petit homme et les géants"

de Klaus Kordon et Marie-José Sacré

Un petit homme s'ennuie sur sa petite île, un géant s'ennuie sur son île géante : tous deux deviendront amis. Et le supergéant qui s'ennuie sur son île supergéante ? Il deviendra l'ami du petit homme et du géant. Mais l'histoire ne s'arrête pas là...

À la bibliothèque de Martinville



INVITATION

Assemblée générale annuelle



Prenez connaissance des résultats et des réalisations de votre caisse.

- Mardi 25 avril 2023 | 18 h 30
- En personne Club de golf de Coaticook 660, rue Merrill, Coaticook

ou

En ligne au desjardins.com/ caisse-verts-sommets-estrie



Votez en ligne

Dès la fin de la rencontre et jusqu'au 29 avril 2023, votez sur le partage des excédents annuels (ristournes) et l'élection des administrateurs, si applicable, en visitant:

- le site Web de la Caisse
- desjardins.com
- AccèsD

Nouveauté!

Si vous ne pouvez pas voter en ligne, une **borne de votation** sera mise à votre disposition à la Caisse.

C'est un rendez-vous!



BALAYAGE DES RUES



Le balayage des rues dans la municipalité Martinville sera effectué entre le 24 et le 28 avril. Veuillez prendre note que le balayage des rues sur les routes numérotées (soit la rue Principale et la rue De l'Église) est effectué par le Ministère du Transport. La

municipalité n'a aucun contrôle sur l'entretien de ces tronçons.

TROUS DANS LE CHEMIN OU AUTRES PROBLÉMATIQUES SUR LES CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ : N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE BUREAU MUNICIPAL

Avec l'arrivée du printemps, il peut y avoir des trous qui se forment rapidement, surtout sur les ponceaux, si vous êtes témoins d'une telle situation, veuillez contacter l'inspecteur en voirie au 819-835-5390 poste 2 pour que les travaux soient effectués le plus rapidement possible.

LA RESSOURCERIE





AVIS AUX PROPRIÉTAIRES D'OISEAUX D'ÉLEVAGE

Grippe aviaire : virus hautement pathogène H5N1 au Québec

L'INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE H5N1 A ÉTÉ IDENTIFIÉE AU QUÉBEC CHEZ DES OISEAUX SAUVAGES ET DES OISEAUX D'ÉLEVAGE.



SURVEILLEZ CES SIGNES CLINIQUES CHEZ VOS OISEAUX :

- manque d'énergie et d'appétit;
- diminution de la production d'œufs et ponte de nombreux œufs à coquille molle ou sans coquille;
- enflure de la tête, des paupières, de la crête, des caroncules et des jarrets;
- toux, éternuements et signes nerveux;
- diarrhée.
- mangue de coordination;
- mort subite.

En cas de mortalités inhabituelles ou de signes de la maladie, consultez un médecin vétérinaire. Si c'est impossible, composez le 450 768-6763 afin de joindre la ligne d'urgence pour l'influenza aviaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour signaler des oiseaux malades ou le 1 844 ANIMAUX pour communiquer avec la Centrale de signalement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).



ÉVITEZ TOUT CONTACT ENTRE VOS OISEAUX ET LES OISEAUX SAUVAGES.

Retrouvez des informations importantes à ce sujet au Québec.ca/Grippeaviaire.



CONFORMEZ-VOUS.

Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs.



ÉVITEZ TOUT LIEN ENTRE LES PETITS ÉLEVAGES D'OISEAUX ET LES ÉLEVAGES COMMERCIAUX.



APPLIQUEZ RIGOUREUSEMENT LES MESURES DE PRÉVENTION ET DE BIOSÉCURITÉ DANS LES ÉLEVAGES.

Visitez la page de <u>l'Équipe québécoise de contrôle des maladies</u> <u>avicoles</u> pour plus d'information.

Afin de prévenir la propagation de la maladie, des **ZONES DE CONTRÔLE PRIMAIRE (ZCP)** sont établies autour des élevages positifs.

À l'intérieur de ces zones, le transport d'oiseaux, de leurs produits ou sous-produits et des objets exposés aux oiseaux est réglementé. Certains déplacements sont interdits alors que d'autres nécessitent un permis.

- Vérifiez tout d'abord si vous êtes situé dans une ZCP en consultant la page Zone de l'influenza aviaire - ACIA;
- Utilisez <u>l'outil interactif sur la page Web de l'ACIA</u> pour obtenir des informations sur les permis requis ainsi que sur les conditions de transport des oiseaux et des sousproduits dans les ZCP.
- Pour obtenir des renseignements ou de l'aide concernant les permis et les autorisations de contrôle des déplacements dans les ZCP, les propriétaires de petits élevages ou d'oiseaux fermiers peuvent communiquer avec le MAPAQ par courriel à l'adresse permisZCPdeplacement@mapaq.gouv.qc.ca.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA GRIPPE AVIAIRE, CONSULTEZ LA PAGE QUÉBEC.CA/GRIPPEAVIAIRE.







GENEVIÈVE HÉBERT

DÉPUTÉE DE SAINT-FRANÇOIS (BROMPTON, FLEURIMONT, LENNOXVILLE - MRC DE COATICOOK)

